



AVIS AU PUBLIC

Aménagement communal et le développement urbain

Tuntange, le 9 avril 2024

Il est porté à la connaissance du public que le projet de **modification de la partie graphique et de la partie écrite du plan d'aménagement générale de l'ancienne commune de Boevange-sur-Attert**, ainsi que le projet de **modification de la partie graphique et de la partie écrite du plan d'aménagement particulier « quartier existant »** concernant les fond sis à **Brouch** au lieu-dit «**an Ourbécher**», élaboré par le bureau d'architecture «**Zilmpla s.a.r.l.**» pour le compte de l'**Administration Communale Helperknapp**, a été approuvée par le conseil communal dans sa séance du 27 mars 2024.

Une réunion d'information pour les intéressés aura lieu dans la salle du Conseil communal de la Mairie à Tuntange, le **jeudi 18 avril 2024** à 18 :00 heures.

Cette décision sera également publiée dans quatre quotidiens publié et imprimé au Luxembourg et sur le site internet www.helperknapp.lu.

Le Bourgmestre
Paul Mangen



Le Secrétaire,
Jeff SCHEIDWEILER